



ZOOM

RTE prévoit un besoin de financement de 100 Mds € d'ici à 2040

A la fin du mois de février, **RTE lancera une "consultation publique" sur le dimensionnement du prochain Schéma Décennal de Développement du Réseau de transport d'électricité (SDDR)**, dont une première édition avait été publiée en 2019. Le SDDR devra répondre à 3 priorités : industrialiser le raccordement, au vu des demandes en forte croissance ; définir la structure du réseau pour accueillir à la fois nucléaire, réindustrialisation et renouvelables ; adapter le réseau au changement climatique et aux risques naturels.

Auditionnée par le Sénat, **Chloé Latour, Directrice chargée de la stratégie et de la régulation** chez RTE indique que "pour le seul réseau de transport d'électricité, **les investissements sont de l'ordre de 100 Mds € d'ici 2040**, dans la fourchette des variantes dites de réindustrialisation des Futurs énergétiques 2050*". Cette estimation atteste une accélération des besoins d'investissements (la version de 2019 du SDDR chiffrait le besoin de financement à 33 Mds € pour la période 2020-2035).

Quel que soit le scénario retenu, "une action sur la structure du réseau sur les axes 400 kV" devra être engagée pour l'adapter aux objectifs de neutralité carbone. Si la structure du réseau,

conçue en 1945 s'est adaptée jusqu'à maintenant, elle "ressemble toujours à celle qui a été planifiée à l'époque" remarque Chloé Latour. Non seulement son renouvellement est à prévoir du fait de son ancienneté, mais il lui faut aussi **tenir compte du développement de l'éolien offshore, de la politique de réindustrialisation et de décarbonisation des industries ainsi que du nouveau programme nucléaire.**

Certains besoins sont d'ores et déjà identifiés. "Pour l'industrie, nous avons déjà des infrastructures de réseau de 400 kV qui sont planifiées dans les zones de Dunkerque, de Fos-sur-Mer et du Havre" dont le tracé précis est en cours de concertation, visant des mises en service entre 2028 et 2030. Une autre consultation est en cours portant sur les scénarii de raccordement des réacteurs EPR2 de Penly et Gravelines. Quant à l'éolien en mer, quel que soit le parc validé par l'État, des stratégies sont également prévues et les premiers raccordements sont terminés "dans les coûts et les délais".

* Les "Futurs énergétiques 2050" correspondent aux scénarios de mix de production étudiés pour permettre d'atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050.

> **Enerpresse** – 16/02/24

ÉCONOMIE

Vecteur Plus a publié un **bilan de la commande publique en 2023**, réalisé à partir de l'analyse des **appels d'offres et des Marchés Publics à Procédure Adaptée (MAPA)**. Comparativement à 2022, leur nombre a diminué de 1,3 %, mais leur valeur globale a augmenté de 3,5 %, pour s'établir à près de 180 M€. Cette tendance s'observe en particulier sur les marchés de fournitures, en repli de 11 % mais dont le montant a progressé de 10 %. L'amplitude est plus faible sur les marchés de travaux, en recul de 1 %, avec des montants en progression de 3 %. À répartition équivalente entre 2022 et 2023, le montant des marchés passés en 2023 progresse de 2 % pour la construction (62,7 Mds €, soit 35 % en volume des marchés passés), 5 % pour l'industrie (24,56 Mds €) et de 7 % pour le tertiaire (51,3 Mds €). Si le secteur des travaux publics reste stable (42,2 Mds €), on observe une diminution de la valeur des marchés de voirie de 8 % (6 Mds€), tandis que celle des marchés de réseaux augmente de 9 % (6,9 Mds€). Géographiquement, les plus fortes progressions de la commande publique en valeur s'observent en Guadeloupe (+ 14 %), Occitanie (+ 12 %), et en Ile de France (+ 11%). A l'inverse, des baisses importantes ont été constatées dans les régions Grand Est (-9%), Pays de la Loire (-7 %) et en Normandie (- 6%). **Près de la moitié des marchés en valeur a été passée par les communes et les intercommunalités, à hauteur de 87 Mds €** (48 % de la valeur totale des marchés passés en 2023). En revanche, le montant des marchés passés par les Conseils départementaux et régionaux est en baisse de 11 % (12 Mds € en 2023 vs 13,4 Mds € en 2022).

📄 Téléchargez [les résultats de l'étude publiée par Vecteur Plus](https://7901217.fs1.hubspotusercontent-na1.net) (source : <https://7901217.fs1.hubspotusercontent-na1.net>)

> **www.lemoniteur.fr** – 1^{er}/02/24

D'après l'Insee, l'activité progresserait de 0,2 % au premier et deuxième trimestre 2024. Alors qu'en janvier l'inflation s'élevait à 3,1 %, son niveau devrait se situer à 2,5 % en juin prochain. Le repli de l'inflation, et une progression des salaires, légèrement supérieure à celle des prix, devraient encourager une reprise de la consommation. En revanche, le niveau élevé des taux d'intérêt et le climat incertain relatif à l'évolution de la demande (intérieure et extérieure) n'incite pas les entreprises à investir.

> **Les Echos** 8/2/2024

Au cours d'une présentation des **mesures de soutien aux entreprises du BTP**, Bruno Le Maire, **Ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique**, a indiqué que le **projet de loi de simplification** intégrera des mesures destinées à **réduire les délais de paiement des administrations publiques**. Le ministre envisage ainsi de limiter le report de paiement ou de l'annulation de la première contestation de la part du donneur d'ordre public. Il prévoit aussi d'uniformiser et de renforcer les niveaux des taux d'intérêts moratoires appliqués aux mauvais payeurs. Les délais de paiement des payeurs publics devront être "transparentes" et les intérêts moratoires s'appliqueront automatiquement, et non plus sur demande de l'entreprise. Le projet de loi devrait être finalisé d'ici la fin du mois de mars. Le ministre a également annoncé la tenue d'un "Conseil national de la construction et de la rénovation", au cours des prochaines semaines. Il abordera "l'ensemble de ces sujets et des thématiques propres au secteur du BTP". Si la **Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP)** se dit "satisfaite" de ces annonces, elle restera "attentive aux conditions de leur mise en œuvre".

> www.batiactu.com - 13/02/24 - www.lagazettedescommunes.com - 14/02/24

Le 6 février dernier, l'**Observatoire de l'Industrie Électrique (OIE)**, porté par l'**Union Française de l'Électricité (UFE)** a publié une note intitulée "Prix de l'électricité en France : la fiscalité de l'électricité", où elle compare le **poids carbone des taxes appliquées à la consommation des différentes énergies par les ménages** (gaz, essence, gazole, fioul domestique). Outre la TVA, trois taxes sont spécifiquement appliquées à l'électricité : l'**accise sur l'électricité** (anciennement CSPE, puis TICFE), les **Taxes locales sur la Consommation Finale d'Électricité (TCFE)** et la **Contribution Tarifaire d'Acheminement (CTA)**. Rapportée aux émissions de CO₂ qu'elle génère, l'électricité serait plus taxée en 2024 que les énergies fossiles, à hauteur de 1 312 €/tCO₂, soit 4 fois plus que la tonne de CO₂ générée par la combustion d'essence (346 €/tCO₂), 11 fois plus que la tonne de CO₂ générée par la combustion de fioul (115 €/tCO₂), et 9 fois plus que celle liée à la combustion de gaz (154 €/tCO₂). L'UFE estime donc que "dans un contexte d'atteinte de la neutralité carbone, ces différentiels de taxation envoient des signaux contraires aux objectifs de décarbonation des consommations énergétiques".

↳ Consultez la [note de l'OIE](https://observatoire-electricite.fr) (source : <https://observatoire-electricite.fr>)

> [Contexte – 7/02/24 - Enerpresse – 8/02/2024](#)

Alors que **le cuivre se négocie entre 7€ et 9€ le kg**, en augmentation de 33 % par rapport au prix pratiqué il y a 5 ans, **les vols de cuivre se multiplient**, sur l'ensemble du territoire. Si tous les grands opérateurs sont confrontés au phénomène, **les réseaux de télécommunications d'Orange** sont particulièrement affectés. En 2021, l'opérateur déplorait 200 vols, près d'un millier en 2022, puis 1 600 en 2023 (soit 1 200 km de câbles dérobés), représentant un préjudice de 23 M€. Si toutes les régions sont concernées, **les régions Hauts-de-France, Centre-Val de Loire et Occitanie sont particulièrement affectées, ainsi que la Franche-Comté et les Pays de la Loire**, entraînant non seulement des interruptions de service chez les particuliers et les entreprises, mais aussi des pertes financières importantes pour l'économie locale. L'augmentation des cours du cuivre restant orientée à la hausse (+ 43 % prévue d'ici à 2035), les vols devraient se poursuivre. Ils ciblent également de plus en plus souvent les **lieux de stockage et les véhicules de transport, ainsi que les centres de tri**, obligeant les collectivités et les recycleurs à investir pour protéger leurs sites.

> [Les Echos – 6/02/24 - www.zdnet.fr – 13/02/24](#)

ÉNERGIE – NUMÉRIQUE – ENVIRONNEMENT

EN FRANCE

Le 14 février, **le nouveau Président de l'Ademe, Sylvain Waserman** a été auditionné à l'**Assemblée nationale**. Parmi les axes prioritaires qu'il entend poursuivre, il prévoit de mobiliser davantage les acteurs économiques et les collectivités. Il souhaite notamment **persuader les entreprises de valoriser davantage leur stratégie de transition bas carbone**, et d'en faire un avantage concurrentiel. "C'est une opportunité de différenciation pour les entreprises françaises, qui bénéficient pour l'heure de deux atouts exceptionnels : une électricité décarbonée, grâce au nucléaire et aux EnR, un avantage compétitif qui n'est pas assez valorisé ; l'accompagnement, y compris financier, qui leur est offert pour conduire des actions de décarbonation". Le **réseau "Élus pour agir"**, lancé fin novembre 2023, (1 300 élus actuellement ; 10 000 espérés à terme), devrait permettre de mobiliser davantage les collectivités. Une première réunion de travail se déroulera le 12 janvier prochain. La nomination d'un **référént "Adaptation"**, au sein des collectivités faciliterait les échanges avec l'Ademe. Le Président de l'Ademe entend également **renforcer la coordination avec le Cerema au niveau national** (des comités exécutifs communs ont été lancés), et au niveau régional, **entre les délégations régionales de l'Ademe, du Cerema, de la Banque des Territoires et de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT)**. Il insiste également sur le fait que "le travail avec les services déconcentrés de l'État est essentiel".

↳ Voir en replay l'audition de Sylvain Waserman (source : <https://videos.assemblee-nationale.fr/video>)

> www.banquedesterritoires.fr – 14/02/24

En 2023, la totalité de l'enveloppe initiale du **Fonds vert**, lancé en début d'année, a été entièrement utilisée. "Plus de 12 800 dossiers instruits, dont plus de 10 400 dossiers acceptés, pour 8 400 communes aidées, représentant un montant d'aide attribuée de 2 Mds €", précise le **Ministère de la transition écologique et de la Cohésion des territoires**. Ce dispositif a joué pleinement l'effet de levier escompté, l'ensemble des projets aidés représentant **un montant de travaux de plus de 10 Mds €**. En 2024, **l'enveloppe du Fonds vert s'élève à 2,5 Mds €**, dont un quart devra être consacré à la "rénovation énergétique des écoles". Déjà "plus de 400 nouveaux projets ont d'ores et déjà été déposés pour cette deuxième édition" indique le ministère. Le dispositif est également ouvert aux **projets "d'investissements industriels structurants qui contribuent à faire émerger, à renforcer et à réindustrialiser des chaînes de valeur stratégique pour la transition écologique"** à hauteur de 100 M€, et au **développement des mobilités durables en zones rurales**, à hauteur de 90 M€, utilisable sur 3 ans.

> [Enerpresse – 15/02/24](#)

Le 8 février dernier, les partenaires sociaux et des représentants des filières économiques les plus exposées (dont l'énergie), étaient conviés par **les ministères de l'Économie et de la Transition écologique** à travailler sur **l'adaptation des entreprises au changement climatique**. Quatre domaines de recherche ont été évoqués pour identifier les vulnérabilités des bâtiments et infrastructures ; les moyens pour maintenir l'activité économique ; la résilience des chaînes logistiques et enfin l'innovation technologique. Ces échanges contribueront à l'élaboration d'un nouveau **Plan National d'Adaptation au Changement Climatique (PNACC)**. "D'autres consultations sectorielles, sur les transports, les bâtiments, l'agriculture, le travail" seront organisées prochainement afin d'échanger sur les contraintes et les solutions, sous la houlette de Bercy. Le projet sera ensuite soumis à **une**



consultation publique en mars prochain. Pour faciliter les investissements d'adaptation des entreprises, **des prêts verts** seront garantis par l'État jusqu'à 2 Mds €, avec BPI comme opérateur (montants supérieurs à 200 k€). La prise en compte systématique du changement climatique devra également s'appliquer pour "tous nouveaux investissements et tous les travaux de rénovation" des bâtiments de l'État. "Toutes les grandes entreprises publiques qui sont essentielles pour le fonctionnement de nos systèmes énergétiques et de transport" doivent également établir des "plans détaillés d'adaptation" au changement climatique, d'ici la fin de l'année.

> Contexte – 9/2/2024 - Enerpresse – 8 et 13/02/2024 - www.lemoniteur.fr – 7/02/24

La Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR), et l'Ademe ont lancé un **Appel À Projets (AAP)** afin d'accompagner les collectivités dans la mise en œuvre d'un **Marché Global de Performance Énergétique (MGPE) à paiement différé**. Cet AAP s'inscrit dans le cadre du **programme Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique (ACTEE)**. Il est doté d'une enveloppe de 1,2 M€ qui permettra de rendre ces contrats accessibles à des collectivités de toute taille. Elle financera l'accompagnement par un prestataire, une partie du salaire d'un agent dédié (jusqu'à 30 %) et le déploiement d'outils de mesure et suivi des consommations énergétiques, nécessaires pour établir la situation de référence et suivre la performance énergétique de ou des bâtiments ciblés par le MGPE (à hauteur de 50 % du coût global HT). Une quinzaine de collectivités pilotes pourront en bénéficier. Les dossiers de candidature peuvent être transmis jusqu'au 28 juin 2024. L'annonce des lauréats est prévue le 21 septembre. Cet appel à projets permettra de financer les actions prévues jusqu'au 30 septembre 2026.

Plus d'information sur l'**AAP** (source : <https://programme-cee-actee.fr/programmes>)

> www.lemoniteur.fr – 9/02/2024 - www.actu-environnement.com – 8/02/2024

D'après **RTE, la consommation électrique de la France a chuté de 3,2 % en 2023**. Amorcée en 2022 (-1,1 %), la baisse s'est accentuée au cours de l'année passée. "Cette diminution n'est pas uniquement le résultat de démarches de sobriété volontaires, mais découle également d'une réaction de la population et des acteurs économiques vis-à-vis de la hausse de prix dans l'ensemble de l'économie" indique RTE dans son **bilan énergétique 2023**. D'après **Thomas Veyrenc, Directeur et membre du Directoire de RTE**, "la consommation d'électricité finira par remonter. Il reste néanmoins des incertitudes sur le timing et l'ampleur de cette hausse". D'ici à 2030-2035, le gestionnaire du réseau de transport estime que la France pourrait consommer 580 à 640 TWh d'électricité, si cette dernière parvient à atteindre ses objectifs de décarbonation et de réindustrialisation. Quant à **la production, elle a augmenté de 11 %, à 494 TWh**, dont 92 % était de l'électricité décarbonée. Une situation qui s'explique par la reprise progressive de la production du parc nucléaire et le développement des énergies renouvelables. Une tendance encourageante même si le niveau de production reste inférieur à celui de 2020 (499,8 TWh).

Consultez le **Bilan électrique 2023 du RTE** (source : <https://analysesetdonnees.rte-france.com>)

> **Echos – Le Figaro - 7/02/24 - Enerpresse – 9/2/2024**

Auditionné par la **Commission d'enquête sur l'électricité du Sénat, Xavier Ursat, Directeur exécutif d'EDF chargé de l'ingénierie et du nouveau nucléaire** a indiqué qu'une **nouvelle estimation du coût des EPR2** ne serait connue que fin 2024, alors que celle-ci était attendue depuis 2023. Il a cependant annoncé qu'elle devrait dépasser la première estimation de 51,7 Mds € (correspondant uniquement aux coûts de construction), en raison de l'inflation et de "l'explosion" du coût des matières premières.

> Contexte – 9/2/2024 - Enerpresse – 12/01/2024

La Fédération des Acteurs de Commerce dans les Territoires (FACT) regrette "la logique coercitive" du gouvernement concernant **l'obligation de solarisation des parkings et toitures des sites commerciaux** et se dit prête à reprendre le dialogue. Elle juge en effet cette mesure contradictoire avec le **plan de transformation des zones commerciales**, datant de septembre dernier, qui vise notamment à agir sur les entrées de ville, pour en modifier la qualité et diversifier les usages. "Si on vient tartiner d'ombrières photovoltaïques des milliers de m² de parkings, ce n'est pas pour les démonter cinq ans après pour faire un quartier de ville" souligne **Christophe Noël, Délégué général de la FACT**. La Fédération estime également que les premiers décrets d'application créent de l'insécurité juridique et juge irréalistes les délais pour se mettre en conformité. Les **obligations d'équipement en bornes de recharge des parkings des bâtiments tertiaires** irritent aussi la FACT qui milite pour **une réglementation davantage basée sur la puissance installée par place de stationnement**, plutôt que sur un nombre de bornes. "Les visiteurs des sites commerciaux ont avant tout besoin de recharges rapides. La durée moyenne de recharge sur un site de stationnement c'est 40 minutes. Or, 40 minutes, c'est seulement 6 % de recharge en 7 kilowatts (kW) ou 11 % en 22 kW."

> www.lemoniteur.fr - 7/02/24

L'intermittence des sources d'énergies renouvelables utilisées pour produire de l'électricité (vent, ensoleillement) rend l'équilibrage du réseau électrique particulièrement délicat pour RTE. Pour tenter de répondre à cette problématique, **la Région Ile de France et RTE** ont organisé en 2023 un concours international, le "**Challenge Intelligence Artificielle pour la Transition Énergétique**", pour imaginer une **solution basée sur l'intelligence artificielle (IA)**. Objectif : proposer un système permettant d'assister les dispatcheurs dans la répartition du mix énergétique sur l'ensemble du territoire, tout en réduisant les impacts environnementaux, les congestions et les coûts de fonctionnement du réseau. Sur les 6 entreprises candidates, 3 ont été sélectionnées et ont élaboré une version beta de leur solution, en recourant à un **jumeau numérique** représentant le réseau électrique français à petite échelle. **La start up La Javaness**, spécialisée dans la data et l'IA, a remporté le concours. Sa solution repose uniquement sur l'algorithme Alpha Zero, développé à l'origine par Google pour les échecs. Elle permet de résoudre facilement plus de 80% des cas de surcharge des flux en quelques secondes, grâce à l'apprentissage par imitation, en se basant sur un réseau similaire à une zone du réseau RTE composée de 100 postes.

> www.actu-environnement.com – 13/02/24

Pour devenir autonome en énergie, **le groupe Veolia** souhaite **équiper de centrales solaires, 40 installations de stockage de déchets non dangereux**, en post-exploitation. En installant près de 400 ha de panneaux photovoltaïques, la **capacité de production installée s'élèverait à 300 MW**. Le groupe étudie également la faisabilité d'étendre ces équipements aux sites de déchets dangereux et aux installations qu'il gère pour le compte de clients industriels, ce qui représenterait une capacité supplémentaire de 100 MW.

> www.environnement-magazine.fr – 5/02/24

Président de la mission 5G industrielle, Philippe Herbert relève que "les industriels ne sont pas des geeks, il faut leur prouver que l'apport de la technologie est significatif pour eux". En s'appuyant sur des plateformes d'expérimentation de la 5G, tels que les **Campus FabLab du Cetim** à Cluses (74) ou d'**Exelcar** à Rennes (35), il entend faciliter cette appropriation au travers de cas d'usage, auprès des industriels, des laboratoires de recherche et des étudiants. Sur ce modèle, une trentaine de plateformes d'expérimentation 5G a vu le jour, tous secteurs confondus et d'ici un an, une centaine d'industriels devrait s'en être emparée.

> **Les Echos – 2/02/24**



EN RÉGIONS

Normandie. Les travaux d'électrification des quais du terminal des bateaux de croisière du Port du Havre ont débuté, sous la houlette d'Haropa Port. À partir de 2025, ils permettront d'alimenter en électricité les installations des navires accostés (éclairage, informatique, climatisation, ascenseurs...). Une fois l'ensemble des 3 quais électrifiés, **30 MW pourront être utilisés en simultanément**, soit l'équivalent de la puissance nécessaire pour alimenter 5 000 foyers. L'opération permettra d'**éviter l'émission de 15 000 à 20 000 tonnes de CO₂ par an et de nombreux polluants**, tout en **limitant les nuisances sonores et les vibrations**. Pour raccorder les quais au réseau de distribution public d'électricité d'Enedis, trois câbles de 20 000 volts dissimulés dans 3 km de réseau souterrain, et l'ajout d'un transformateur dans le poste source sont déployés. Des équipements de distribution à haute tension et des systèmes de conversion pour adapter le réseau aux besoins spécifiques des navires sont également prévus. **L'investissement s'élève à 32 M€**, subventionnés par l'État à hauteur de 13,6 M€ dans le cadre de France Relance. Le projet s'inscrit dans une **démarche globale d'électrification de la vallée de la Seine** (102,2 millions de tonnes de marchandises transitent chaque année du Havre jusqu'à Paris), qui héberge près de 2,5 millions de m² d'entrepôts logistiques. Avec **Voies navigables de France**, Haropa Port a prévu d'installer **80 bornes entre 2023 et 2024**.

> www.batiactu.com – 2/02/24

PACA. Dans le cadre de l'**appel à projets européen "CEF – Transport – Alternative Fuels Infrastructure Facility" (AFIF)**, le **projet d'électrification des opérations aéroportuaires au sol de l'aéroport de Nice Côte d'Azur (06)** a été retenu. Il se verra alloué 4,1 M€ de subventions européennes et 4,6 M€ de la Banque des Territoires.

> www.environnement-magazine.fr – 13/02/24

EN EUROPE

Bruxelles. Le 31 janvier dernier, s'est tenu le **Sommet des partenaires sociaux**, sous l'égide de la **Commission européenne**, soulignant l'importance de **"créer un cadre de dialogue social à l'échelle européenne (...) pour accompagner les grandes transformations en cours"**. Aujourd'hui 63 % des PME de l'Union européenne sont confrontées à des **pénuries de main d'œuvre et de compétences**, ce qui entrave leur développement. Pour **Nicolas Schmit, Commissaire européen à l'Emploi et aux droits sociaux**, la pénurie de main d'œuvre est **"le"** grand sujet dans l'ensemble des pays membres. Tous les emplois sont concernés, quel que soit leur niveau de qualification. L'évolution démographique de l'Union européenne conduira à **"la perte chaque année de près d'1 million de citoyens qui devraient être dans l'emploi. Comment va-t-on gérer cette réduction de la main-d'œuvre et comment va-t-on qualifier mieux ceux qui sont sur le marché du travail ?"**. La Commission européenne présentera à ce sujet au printemps prochain **un plan d'action spécifique**. Pour Nicolas Schmit, si une partie de la réponse repose sur la formation des jeunes, notamment via l'apprentissage, **le "grand thème restera celui de la qualification et de la requalification"**, plus que jamais indispensable en raison de la transition verte et de la révolution numérique en cours.

> www.banquedesterritoires.fr – 9/02/24

Finlande. La **start-up Gravitricity** s'apprête à construire une **batterie gravitaire**, raccordée au réseau électrique, au nord d'Helsinki, **dans une ancienne mine désaffectée**. Elle permettra de **stocker l'énergie provenant du solaire ou de l'éolienne**. Le principe repose sur des poids qui sont placés au fond de la mine et sont reliés au bout de cordes à un treuil surmontant les puits. Le surplus de production d'énergie solaire ou éolienne, permet d'alimenter un moteur électrique qui fait remonter les poids. Lorsque l'on souhaite récupérer de l'énergie, la descente des poids par gravité entraîne une dynamo et génère de l'électricité. La capacité de la batterie avoisinerait les 2 MWh, soit l'équivalent d'une trentaine de batteries de voitures électriques. Le dispositif ne vise pas à alimenter des foyers mais à **servir d'appoint en cas de pics de consommation**. En exploitant des mines désaffectées et profondes (au moins 300 m de profondeur), cela permettrait de s'affranchir de construire des infrastructures, voyantes et coûteuses.

> www.francetvinfo.fr – 8/02/24



BTP

En 2023, les travaux publics enregistrent une croissance de 4,2 %. Les **grands projets et les investissements des intercommunalités** ont soutenu les carnets de commande, de sorte que l'activité a augmenté de 130 % en décembre dernier (attribution du tronçon Est de la ligne 15 du Grand Paris Express) par rapport au mois de décembre 2022, et de 37,3 % sur une année (Lyon-Turin, EPR de Penly attribués en cours d'année). En termes d'emplois, les effectifs ouvriers ont continué à régresser de 0,8 % pour la 2^{ème} année consécutive (- 0,7 % en 2022). Les besoins en intérimaires ont chuté de 4,9 % en 2023. Sur l'ensemble de l'année, le nombre d'heures travaillées a progressé de 0,7 %. En 2024, la FNTF prévoit à court et moyen terme, un maintien de la croissance, liée aux projets structurants et au cycle municipal positif pour l'activité. Toutefois, elle anticipe des difficultés au second semestre, en raison des effets de la crise immobilière sur les investissements privés et les départements, ainsi que des répercussions des Jeux Olympiques et Paralympiques sur les chantiers.

> www.lemoniteur.fr - 7/02/24



NOMINATION

Frédéric Mau, membre titulaire représentant la **Fédération nationale des salariés de la construction, bois et ameublement CGT**, a été élu **Président de l'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBT)**.

> www.constructioncayola.com – 8/02/24

